

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 4 JUILLET 2023

DEL-2023-164

L'An deux mille vingt-trois, le 4 juillet, à 9 heures, le COMITE du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 28/06/2023, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

### Etaient présents :

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur d'ANNECY :**

**Titulaires :** Mmes LAFARIE, PARIS,  
MM. BARRY, CALONE, COUTIER, PAULY, PELLARIN.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de BONNEVILLE :**

**Titulaires :** MM. BOUVARD C, BOUVARD M, CHENEVAL JP, DESCHAMPS, FONTAINE, PERRISSIN-FABERT, STEYER.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de SAINT-JULIEN :**

**Titulaires :** Mme TARAGON,  
MM. HACQUIN, JACQUES, LEOTY, SIBILLE.

**Suppléants :** M. BOSSON.

#### **Collège des communes sous concession ENEDIS du secteur de THONON :**

**Titulaires :** MM. CONDEVAUX JF, GILBERT.

**Suppléants :** .

#### **Collège des communes sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. BOISIER, CALLET, CHARBONNIER, DUGAVE, EVERAERE, GUILLOTTE, REY, SONNERAT.

**Suppléants :** .

#### **Collège des Syndicats Intercommunaux sous Entreprise Locale de Distribution (ELD) :**

**Titulaires :** MM. CARTIER, FRANCOIS.

**Suppléants :** .

#### **Collège du Conseil départemental de la Haute-Savoie :**

**Titulaires :** MM. BAUD-GRASSET, DAVIET.

**Suppléants :** .

#### **Collège des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :**

**Titulaires :** Mme WENDLING,  
MM GENOUD, GEORGES, GRANGER, MILLET-URSIN.

**Suppléants :** M. PERISSOUD.

### Avaient donné pouvoir :

Mme AUDETTE.

MM. AEBISCHER, BUFFLIER, BOUCHET, CHARLOT-FLORENTIN, GILLET, MARTIN-COCHER, RATSIMBA, ROLLIN, SADDIER.

### Etaient absents ou excusés :

Mmes BILLOT, BRO, BRUNO, DALL'AGLIO, DETURCHE, MAYORAZ, MERMIER, MUGNIER.  
MM. AMADIO, ANTHOINE-MILHOMME, BACHELLARD, BARBIER, BARON, BARTHALAIS, BLOUIN, BONTEMPS, BOUCLIER, BURNET, CAVAREC, CHARRAT, CHASSAGNE, CHENEVAL P, DEAGE, DEFAGO, DERONZIER, DUNAND, GAUDIN, GILET, GONDA, GYSELINCK, HAVEL, HENON, HERBRON, JOURNE, LARCHER, LEBEAU-GUILLOT, LEGEROT-GERMAIN, LEROY, LOMBARD, MATHIAN, MEYNET-CORDONNIER, MODURIER, MUGNIER, OBERLI, PENHOUËT, PEROU, PERRET, PETIT, PEUGNIEZ, ROSSINELLI, RUBIN, SERMET-MAGDELAIN, TOURNIER, TRUFFET, VILLARD, VITTOZ.

### Assistaient également à la réunion :

Mmes ASSIER, CARRERA, JAILLET,

MM. BLOCQUET, CHALLEAT, DUPERTHUY, GAL, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE

M. PAILLOLE : de Syan'EnR.

Membres en exercice :	104
Présents :	40
Membres habilités à prendre part au vote :	104
Votants :	40
Représentés par mandat :	10

**Objet : PROGRAMME SPECIFIQUE « PLAN MONTAGNE » - PARTICIPATION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE AU TITRE DE SA POLITIQUE « TOURISME »**

**Exposé du Président,**

Dans le cadre de ses compétences, le SYANE est amené à réaliser des opérations de travaux d'enfouissement de réseaux aériens dans le périmètre des communes sous concession ENEDIS.

Plusieurs opérations passées ou à venir sur différents sites emblématiques de la Haute-Savoie ont été identifiées comme des actions contributrices à la politique « Tourisme » du Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

Ainsi et afin de soutenir le Syndicat dans ce type d'action, le Conseil Départemental a souhaité allouer une aide complémentaire au SYANE pour la période 2023 - 2026.

Un portefeuille d'opérations décrit ci-après et regroupé selon un programme spécifique qualifié de « Plan Montagne » a permis d'établir un montant d'aide globalisé pour le Syndicat :

Opération	Montant opération TTC en €
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 1	1.154.684,04
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 2	1.038.635,75
BRISON - Plateau de Solaison - Tranche 3	907.034,42
ARCHAMPS - COLLONGES-SOUS-SALEVE - LA MURAZ - Col de la Croisette - Tranche 2	1.227.442,73
BOGEVE - Hameau de Plaine-Joux	255.891,29
VILLARD - BOGEVE - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Le Borbieu	608.787,28
BOGEVE - ONNION - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Les Vuargnes	640.111,55
BOGEVE - Plateau de Plaine-Joux - Secteur Granges Pagnoud	648.610,33
SAINT-JEOIRE - VIUZ-EN-SALLAZ - Plateau de Plaine-Joux - Secteur de la Chaîne d'Or	656.755,55
HABERE-POCHE - Foyer nordique des Moises	322.090,25
TANINGES - Canevet - Praz-de-Lys	820.806,32
<b>TOTAL</b>	<b>8.280.869,51</b>


Le montant de subvention attribué par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour soutenir la politique d'investissement du SYANE pourrait s'établir à 4.800.000 € (qui correspondrait au montant des participations financières communales).

Les membres du Comité sont invités :

1. à approuver l'attribution d'une subvention du Conseil Départemental de la Haute-Savoie pour contribuer à la politique du SYANE en matière d'effacements de réseaux aériens dans le cadre d'un programme spécifique dit « Plan Montagne »,
2. à décider que le financement des opérations du « Plan Montagne » portées par le SYANE soit entièrement assuré par celui-ci, en fonction de ses capacités financières dégagées par la subvention précitée,
3. à autoriser le Président à assurer toutes les démarches nécessaires à la bonne mise en œuvre de la présente délibération.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Président.



**Syane**  
ENERGIES A N. J. M. E. R. I. G. U. E.

Joël BAUD-GRASSET.